

La réinsertion économique et sociale des migrants de retour en Côte d'Ivoire : une innovation sociale possible pour la microfinance ?

Lassiné BAMBA¹

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Résumé

Malgré la forte croissance économique enregistrée en Côte d'Ivoire, la pauvreté continue d'impacter négativement le niveau de vie des ménages. Cette situation semble encore accrue chez la jeunesse, la migration devenant pour elle l'une des voies alternatives pour sortir de la pauvreté. En 2016 et 2017, respectivement 7.459 et 8.374 migrants ivoiriens ont demandé l'asile en Italie, faisant de la Côte d'Ivoire le quatrième pays demandeur d'asile par l'origine des migrants. Depuis quelques années, la ruée vers la migration illégale a généré une série de conséquences dramatiques pour les candidats migrants. Face à cette situation, l'État ivoirien s'est engagé à faire rentrer les migrants en situation de détresse dans plusieurs pays. Après leur retour au pays, le défi d'une réintégration économique et sociale pour ces « nouveaux vulnérables » se pose avec acuité. Depuis l'expérience de la Gramen Bank au Bangladesh et d'autres initiatives de succès, le rôle de la microfinance dans l'insertion socioprofessionnelle des populations à faible revenu a été très souvent évoqué et l'on note en Côte d'Ivoire, une expansion de la microfinance. Cet article cherche à vérifier la réalité de l'accès de ces migrants aux services de microfinance pour faciliter leur réinsertion dans le tissu économique, en vue de proposer un modèle opératoire pour des solutions de financement des initiatives d'emploi des migrants par leurs accès aux services de microfinance.

Mots clés : Migration, Microfinance, Emploi, Côte d'Ivoire

Abstract

Despite the strong economic growth in Côte d'Ivoire, poverty continues to affect negatively the standard of living of households. This situation seems to be even greater among young people, for whom migration becomes one of the alternative ways to get out of poverty. In recent years, the rush to illegal migration has generated a series of dramatic consequences for migrant candidates. To address this situation, the Ivorian State has pledged to repatriate national migrants in distress in several countries. After their return to the country, the challenge of economic and social reintegration for these "new vulnerable" arises sharply. However, since the experience of Gramen Bank in Bangladesh and other successful initiatives, the role of microfinance in the socio-professional integration of low-income populations has been often mentioned, and Côte d'Ivoire has been showing increased expansion of its microfinance institutions. This article seeks to capture the reality of these migrants' access to microfinance services in order to provide an operating model for funding migrant job creation initiatives through the access to microfinance services.

Keywords : Migration, Microfinance, Employment, Côte d'Ivoire

Date of Submission: 09-10-2022

Date of Acceptance: 23-10-2022

I. INTRODUCTION

Le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, a pour ambition de réaliser l'émergence de la Côte d'Ivoire, en portant une attention à la réduction de la pauvreté et une meilleure redistribution des fruits de la croissance, surtout pour les plus défavorisés. A l'aube de l'émergence prônée par l'état, l'essentiel de la force

¹**BAMBA Lassiné** est Enseignant Chercheur au Département d'Anthropologie et de Sociologie de Université Alassane OUATTARA de Bouaké en Côte d'Ivoire. Ses axes de recherche portent sur les stratégies d'inclusion économique et sociale des populations dépendantes du secteur informel. Il a une expérience de plus de 15 dans la mise en œuvre des projets de coopération internationale et est membre de l'Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance (AICMF).

de production de la richesse nationale demeure dans le secteur informel, avec plus de 93% (S. Barussaud, 2019). En dépit des initiatives développées pour améliorer les conditions de vie des populations ivoiriennes, plusieurs données montrent la persistance de la pauvreté de manière générale. En 2008, près de la moitié de la population (48,9%) vivait en dessous de six cent soixante-un (661 F.CFA) par jour, considéré à ce moment, comme le seuil de pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire. La crise postélectorale a aggravé cette situation (Pnud, 2008). En 2015, selon l'Institut National des Statistiques (INS), l'enquête sur le niveau de vie des ménages a montré que le taux de pauvreté était estimé à 46,3%.

Cette situation semble encore accrue chez la jeunesse qui a le sentiment qu'elle a été oubliée par les différentes politiques d'emploi. La migration devient pour elle l'une des voies alternatives pour sortir de la pauvreté. Selon les données de l'Organisation Internationale pour les Migrations (Oim, 2018), en 2016 et 2017, respectivement 7.459 et 8.374 migrants ivoiriens ont demandé l'asile en Italie, faisant de la Côte d'Ivoire le quatrième pays demandeur d'asile par l'origine des migrants. De plus, les résultats favorables de ces demandes n'ont été que de 30,9% et le taux de reconnaissance dans l'Union Européenne (UE) s'élevait à 27% selon Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

Depuis quelques années, autant la ruée vers la migration a alimenté les médias, autant elle a généré une série de conséquences dramatiques pour les candidats migrants et favorisé la résurgence de pratiques esclavagistes sur le parcours migratoire. Face à cette situation, l'État ivoirien s'est engagé à faire rapatrier ses ressortissants en situation de détresse migratoire dans plusieurs pays. De mai à juillet 2018, au total 2.668 migrants de retour ont été enregistrés dans le cadre du projet Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne (FFUE). Malgré la recrudescence du phénomène, la thématique de la migration de retour, fait face à une absence d'une stratégie nationale de la migration en Côte d'Ivoire en général. Il n'existe pas un cadre de référence officiel pour réinsérer les migrants dans la vie active. Sur le terrain et de manière éparse, l'on peut distinguer plusieurs tentatives, à travers des actions de formation professionnelle, de financements endossés au processus de leur prise en charge globale, soit par l'Etat ou les organisations de la société civile (Avsi, 2019) qui mettent en œuvre des projets d'appui à la lutte contre la migration irrégulière. Le lien semble ainsi évident entre les initiatives de prise en charge et de réinsertion des migrants de retour et les dispositifs nationaux de financement pour faciliter leur inclusion économique et sociale.

L'on note une expansion des Institutions de Microfinance (IMF) en Côte d'Ivoire depuis quelques années et l'opportunité qu'elles représentent dans le financement des projets d'emploi pour les populations à faibles revenus. Plusieurs études reconnaissent que la microfinance demeure l'une des stratégies de développement international, les plus utilisées pour réduire la pauvreté et renforcer la croissance économique, en particulier dans les pays en développement (B. Kasu, 2019). De ce fait, la microfinance soutiendrait l'économie en mettant des crédits à la disposition des ménages très pauvres, qui n'ont pas de garanties pour accéder à des prêts de banques établies. Cependant, malgré la croissance de la microfinance, quelques rares études se sont intéressées au lien entre microfinance et migration. Les travaux de A.S. Shonchoy, 2015, E. Hamilton, 2015, D. Stoll 2010, M. Bylander, 2015) ont plutôt mis en exergue le rôle de la microfinance dans la recrudescence de la migration interne et internationale. A.S. Shonchoy (2015, op cit) a constaté qu'au Bangladesh, les personnes qui ont accès à la microfinance sont plus susceptibles de participer à la migration saisonnière. De même, selon Bylander M. (2014), au Cambodge, les ménages impliqués dans les programmes de microfinance sont plus susceptibles d'avoir des migrants, quels que soient le but et le montant du prêt. Les Guatémaltèques ont recours à des emprunts contractés auprès d'institutions financières formelles et informelles pour financer la migration internationale vers les États-Unis selon D. Stoll (2010).

La question spécifique de la réinsertion économique des migrants par la microfinance reste peu abordée et intègre des réflexions générales sur les politiques d'insertion socioéconomique par la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, même si certains comme C. Milhaud (2006) reconnaissent que les secteurs bancaire et financier devraient accompagner la participation des migrants à la vie économique et faciliter leur accès au crédit et à l'auto-emploi (Deon A. et al, 2017). Les IMF ivoiriennes contribuent-elles à initier ou développer des initiatives d'auto-emploi chez les migrants forcés au retour ? Si oui quels sont les services offerts et accessibles aux Migrants. Sur la base du rôle positif communément assigné à la microfinance, cet article cherche à identifier le rôle des IMF dans le processus de réinsertion des migrants.

1- CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Les conditions de retour forcé exposent parfois les migrants aux situations de vulnérabilités diverses. La réinsertion dans le tissu économique, dès le retour, constitue pour beaucoup d'entre eux une étape importante de leur resocialisation et de la construction d'une nouvelle identité sociale et professionnelle. Il s'agit pour le migrant de mettre en œuvre un projet économique rentable qui lui permette d'assurer son bien-être, afin qu'à l'avenir, il ne ressente plus la nécessité d'émigrer à nouveau (B. Ndione et J. Lombard, 2019). Selon l'approche néoclassique, la migration est une action rationnelle qui amène à maximiser l'"utilité". Les acteurs comparent la satisfaction qu'ils retirent de leur localisation actuelle avec celle qu'ils pourraient retirer d'un déplacement et une

insatisfaction résidentielle engendre un mouvement. Les acteurs sont considérés comme accordant principalement une "utilité" aux biens et services qu'ils peuvent acquérir et les facteurs explicatifs d'une migration, peuvent être par exemple des différentiels de salaires. Les individus sont vus comme des acteurs qui choisissent au mieux de leurs intérêts entre des alternatives, même si des contraintes et des structures restreignent les choix possibles (S. Haug 2008).

Par ailleurs, la théorie de la confiance participe dans l'analyse et la compréhension de la relation des IMF avec les migrants de retour dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle. Les perspectives théoriques relatives à la confiance s'accordent sur le rôle central de la confiance dans les échanges sociaux et économiques. L'approche utilitariste incarnée par des économistes comme Williamson (1985, 1993), cité par G. Möllering (2014), envisage la confiance comme le produit d'une relation interpersonnelle qui s'appuie sur un calcul stratégique reposant sur les intérêts des parties engagées dans l'échange. En clair, pour les économistes, celui qui fait confiance la fait parce qu'il pense y avoir un intérêt. Rapporté à notre étude, les IMF qui accorderaient ou pas des prêts aux migrants de retour, ne le feraient qu'à la lumière d'un simple calcul de risque-opportunité. Au regard des modèles et pratiques des IMF, ces deux (02) postures théoriques paraissent pertinentes pour élucider la question de l'octroi des prêts aux migrants de retour par les IMF. La confiance renvoie ici aux attentes positives et réciproques par rapport à l'octroi des microcrédits et à la capacité qu'ont les migrants de retour de pouvoir rembourser les prêts.

La présente étude s'est déroulée à Daloa. Troisième grande ville en Côte d'Ivoire, dans le Centre-Ouest, elle est devenue l'un des bassins de départ des migrants clandestins (Oim, 2018, po cit). L'échantillonnage a été constitué à partir de la technique de choix raisonné, s'appuyant sur la base de données et de la liste officielle des migrants de retour élaborée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Quarante (40) migrants de retour sont bénéficiaires de différents projets de formation professionnelle et d'auto-emploi à Daloa. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du six (06) août au dix-neuf (19) septembre 2019. La cible a concerné trente-cinq (35) migrants, auxquels nous avons pu avoir accès. Six (06) ONG et trois (03) IMF ont été ciblées.

La collecte des données s'est faite à partir de trois (03) types de questionnaires, utilisés avec une visée intégrée afin de saisir les points de vue et propos des acteurs sur le terrain. Le premier questionnaire a été adressé aux migrants de retour et a concerné trente-cinq (35) individus. Ce questionnaire a servi à collecter des informations quantitatives auprès des migrants. La collecte des données a été complétée par trois (03) focus group avec les migrants. Les échanges ont concerné des aspects généraux et les logiques sociales qui ont favorisé leur migration irrégulière. Il a été important également de cerner leurs perceptions des dispositifs de réinsertion mis en place en leur faveur et leur rapport avec les IMF pour le financement ou le renforcement de leurs entreprises.

Le deuxième outil a été un guide entretien adressé aux acteurs d'interventions, à savoir les acteurs étatiques et les ONG nationales et internationales engagées dans la mise en œuvre des projets de lutte contre la migration irrégulière, autour des thématiques de la sensibilisation et développement des opportunités d'insertion économique. Particulièrement nous avons voulu cerner les expériences de ces organisations, leurs stratégies d'interventions, leurs perceptions sur les expériences de réinsertion des migrants avec une attention particulière sur la nature de leurs relations avec les IMF à Daloa. Particulièrement six (06) ONG ont été soumises à ce guide d'entretien : Ce sont les ONG Vivre, Informer et Fraterniser (VIF), Union de la Jeunesse Communale de Daloa (UJCD), Réseau ouest-africain pour la lutte contre l'immigration clandestine, (REALIC), l'ONG BADA, la Croix Rouge Daloa et Centre de Volontariat International (CEVI). Ce détour vers les acteurs intervenant auprès des migrants est d'autant plus important et leurs points de vue, expériences, contraintes peuvent être capitalisés pour la recherche de solutions pour le financement des projets des migrants.

Un troisième guide d'entretien adressé aux responsables des IMF travaillant à Daloa. Cela nous a permis de connaître les domaines d'intervention des IMF, leur performance, la nature de leur sociétariat, leur rapport spécifique avec la cible des migrants et avec les organisations mettant en œuvre les projets de réinsertion des migrants à Daloa. L'un des critères pertinents de sélection des IMF enquêtés, réside dans leur constitution formelle et assujettie aux réglementations nationales qui régissent le fonctionnement des IMF. Nous avons, par ailleurs, privilégié le critère d'affiliation à la faïtière nationale, à savoir l'Association Interprofessionnelle des Systèmes Financiers décentralisés – Côte d'Ivoire (AISFD-CI). Par ailleurs, notre choix des IMF enquêtées s'appuie largement sur leur poids dans le paysage de la microfinance nationale. Il s'agit d'Union nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire (UNACOOPEC-CI), section Daloa, d'ADVANS et de MICROCRED (BAOBAB), à Daloa.

II. DÉTERMINANTS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MIGRATION ET ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS D'INTERVENTION

2.1. Histoire économique et sociologique de Daloa

Troisième grande ville de la Côte d'Ivoire (Rgph, 2014), après Abidjan et Bouaké, Daloa est une ville du centre-ouest ivoirien. Elle compte une population de deux cent cinquante-cinq mille trois cent cinquante-quatre (255.354) habitants (Rgph, 2014 op cit.). La ville est née de la fusion des villages Lobia, Labia, Gbeuliville et Tazibouo et est historiquement un territoire des populations Bété. L'histoire du peuplement de Daloa se confond avec la ruée et l'attractivité de l'économie de plantation, notamment le cacao et le café. La structure sociodémographique de la ville se compose d'allochtones Malinké (principalement originaires d'Odienné et de Séguéla), de Baoulé (venus du centre), de Sénoufo et d'une importante communauté d'allochtones (Maliens, Guinéens, Burkinabè, Sénégalais, Libanais, etc.). Ces flux migratoires ont été facilités par la position carrefour de la ville. Daloa se situe au confluent d'importantes routes nationales reliant d'une part les régions nord à celles du sud, et d'autre part celles de l'ouest à celles du centre et de l'est du pays. Une offre locale en matière d'économie de transport s'est également développée pour soutenir les mobilités vers les autres zones du pays et de la sous-région, avec notamment la célèbre gare Libye reconnue pour être le point de départ des migrants vers le Sahel.

Le miracle ivoirien, tant vanté jusque dans les années quatre-vingt (80), est en partie tributaire au rôle et poids économique de la région de Daloa. Seconde zone de diffusion de l'économie de plantation à partir de la décennie soixante (60), la ville s'est caractérisée par un dynamisme multisectoriel, marqué par une forte immigration étrangère dans ses parties forestières pour la mise en valeur des ressources naturelles. La conjugaison de ces facteurs sociaux et économiques a favorisé une croissance et extension rapide de la ville en quelques années, mouvement qui s'est amplifié, par ailleurs grâce rôle de pôle régional renforcé par la politique volontariste de l'État de créer des pôles de développement régionaux. La vitalité économique de la ville repose sur l'agriculture, le commerce, le transport, l'économie du bois, l'élevage, etc. Déjà au XIX^{ème} siècle, le commerce de cola a fait de la ville un centre important de négoce.

Depuis plusieurs décennies, dues aux crises des cours des matières premières agricoles (cacao, café), exacerbées par les différentes crises sociopolitiques, l'histoire de Daloa, jadis, liée à la migration pour son peuplement s'est trouvée au cœur du phénomène de migration irrégulière en Côte d'Ivoire (R Carlier, 2016). A Daloa, de plus en plus, les entreprises sont rares, et beaucoup de jeunes, peu enclins au dur labeur des champs ou trop peu qualifiés, se retrouvent sans emploi après leurs études. Parfois, ils vivent de petits métiers tels que la vente de téléphones de seconde main à proximité de la gare routière, conduisent des taxis pour 15 000 francs CFA (23 euros) par mois. Dans un contexte où le milieu rural se vide, la ville de Daloa est de plus en plus sollicitée par les ruraux qui la voient comme une porte par laquelle la réalisation de leurs projets de vie est possible. Daloa est devenu alors un point de transit comme l'une des premières zones émettrices de migrants clandestins, voire une plaque tournante de la migration irrégulière en Côte d'Ivoire. Pour des exils qui n'aboutissent pas, les jeunes migrants se trouvent pris au piège des trafiquants humains, dans des prisons, et pour certains décident ou sont forcés de retourner dans leur pays.

2.2. Écosystème national et initiatives de réinsertion des migrants de retour

L'écosystème des acteurs intervenant dans les programmes d'appui à une meilleure inclusion économique et sociale des migrants de retour se compose principalement des structures étatiques et des organisations de la société civile.

2.2.1. Structures étatiques et leurs interventions

Le dispositif étatique de la réponse à la crise des migrants ivoiriens est placé sous la responsabilité institutionnelle du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE). Il assure la coordination et la promotion des politiques sectorielles en matière d'intégration africaine en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales en liaison avec les Ministères techniques intéressés. Le Ministère a créé la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE) comme département opérationnel, en rapport avec et la gestion des ivoiriens de l'extérieur et la question spécifique des migrants. Les axes d'intervention de la DGIE concernent l'assistance aux ivoiriens qui vivent à l'étranger en encourageant et en coordonnant les initiatives visant leur regroupement, la promotion de leurs intérêts et leur protection. La Direction reste engagée dans la mise en œuvre d'actions relatives au retour des ivoiriens migrants et à leur réinstallation (aide à la réinsertion économique, sociale, culturelle lors du retour). Parmi ces actions figurent la facilitation de l'accès au logement en Côte d'Ivoire, le soutien à la réalisation de projets d'investissements des ivoiriens de l'extérieur en Côte d'Ivoire et surtout l'élaboration et la mise en œuvre de mesures destinées à assurer leur pleine implication dans la vie nationale et la réalisation des actions de développement. Sur le terrain, la Direction promeut les actions de sensibilisation de masse et est impliquée dans le rapatriement des migrants ivoiriens en détresse dans plusieurs

pays. En février 2018, cent soixante-huit (168) migrants irréguliers ivoiriens sont rentrés de la Libye en Côte d'Ivoire, avec l'appui de la DGIE.

Aux côtés du Ministère de l'Intégration Africaine, le rôle du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes mérite d'être souligné, en ce sens qu'il est impliqué à travers des programmes d'appui à l'insertion des jeunes ivoiriens en général. Depuis sa création, ce Ministère, à travers les Agences Emploi jeunes (AEJ) régionales et départementales conduit des initiatives pour la réintégration économique des jeunes, parmi lesquels certains migrants de retour. L'Agence Emploi Jeunes (AEJ) a bénéficié d'accord de financement de projets ciblés par l'Union Européenne pour fournir des services de placement et d'aide à l'embauche. Elle s'appuie sur une démarche diversifiée et stratégique autour des programmes de requalification et de formations courtes et pratiques, d'entrepreneuriat et financement d'initiatives économiques et de microentreprises, d'activités génératrices de revenus (AGR). Entre autres initiatives d'appui à l'auto-emploi, l'AEJ a implémenté le Projet d'Appui au Traitement Économique du Chômage (PATEC), avec une attention orientée vers la formation, le financement et l'accompagnement des promoteurs de projets viables. L'une des actions conjointes avec l'OIM, a permis à l'AEJ de lancer le projet « Appuyer les capacités locales pour gérer efficacement la migration à travers des initiatives communautaires en Côte d'Ivoire ». Ce projet prévoit d'offrir un financement à dix (10) jeunes de Daloa, comme alternatives à la migration irrégulière par la promotion et la facilitation de l'accès aux opportunités économiques locales.

A l'analyse, les dispositifs gouvernementaux dans leur mode opératoire intègrent peu la question spécifique de la réinsertion des migrants de retour. La question est abordée et traitée à travers les interventions générales en faveur de l'employabilité des jeunes en Côte d'Ivoire. Cette insuffisance justifie certainement l'engagement des acteurs internationaux et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) internationales.

2.2.2. Coopération au développement, humanitaire et société civile

Aborder la question de la réinsertion des migrants de retour, implique de considérer d'abord le phénomène comme une réalité sociale spécifique, qui a ses propres caractéristiques, et qui génère une nouvelle dynamique dans la configuration des rapports sociaux et économiques. En tant que tel, le traitement de la migration et des conséquences implique une démarche holistique, tant dans la mobilisation des ressources que des acteurs.

- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), est l'organisme des Nations Unies en charge des migrations. La Côte d'Ivoire a adhéré à cette institution en 2000. Depuis son installation, l'OIM a assisté près de trois-mille cinq-cents (3.500) individus au retour volontaire, principalement depuis la Libye, le Niger et le Maroc. La collaboration de l'OIM avec la Direction Générale des Ivoiriens de l'Etranger, a permis de réaliser plusieurs documents et rapports utiles sur la situation générale des migrants et développé des initiatives d'assistance directe aux migrants ivoiriens. L'initiative du projet Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne – OIM (FFUE-OIM) est l'un des résultats de cet engagement, avec pour objectif la protection et la réintégration des migrants de retour volontaire en Côte d'Ivoire. Selon le rapport de profilage des migrants ivoiriens (Oim, 2018. Optcit), entre mai 2017 et mai 2018, le projet a permis d'assurer l'assistance de deux mille deux-cent quatorze (2.214) migrants. Plus de deux mille (2.000) migrants de retour ont reçu une aide à la réintégration par le biais de formations et d'activités génératrices de revenu organisées dans le cadre d'initiatives financées par le FFU-OIM. Cependant, dans une démarche de proximité pour effectivement adresser la réinsertion des migrants, les institutions d'appui techniques que sont la DGIE et l'OIM, développent des partenariats avec les Organisations Non Gouvernementales.

- Rôle des organisations de la société civile

Dans l'écosystème des acteurs assistant les migrants, les ONG sont au cœur des actions de proximité en abordant la réinsertion des migrants comme une activité transversale, touchant plusieurs aspects de la vie de ces derniers. L'analyse et le recoupement des interventions menées sur le terrain montrent que les activités de ces ONG visent un double aspect, celui de la prévention à l'endroit des potentiels migrants, mais aussi de l'assistance socioéconomique en faveur des migrants de retour. N'ayant pas forcément de financement propre, ces organisations de la société civile se fondent dans des partenariats, ou soumettent des projets aux bailleurs. Le paysage est dominé, aussi bien, par les ONG internationales que nationales, toutes cependant essayant de s'allier aux directives de l'OIM et de la DGIE. L'appellation de Daloa, comme le cœur de la migration irrégulière a attiré un foisonnement d'acteurs pour développer des interventions. Cette localité devient le centre d'où partent plusieurs actions initiées par les autorités ivoiriennes et plusieurs autres acteurs. Dans leurs diversités, mais sur le terrain, complémentaires ces structures pilotent plusieurs projets d'assistance d'urgence et de développement des migrants. Ci-dessous le synopsis de deux (02) projets majeurs :

Tableau 5 : Synopsis de projets en faveur des migrants

Structures de mise en œuvre	Résumé des projets
AVSI, avec deux (02) projets dont l'un financé par la Conférence Episcopale Italienne (CEI) et l'autre par la Délégation de l'Union Européenne	Mise en œuvre à Daloa, Yamoussoukro et Bouaké, ces projets d'AVSI visent à prévenir le phénomène de la migration irrégulière en favorisant l'intégration socio-économique locale des personnes à risque de migration. Les actions visent à changer la propension à l'immigration irrégulière à travers des campagnes de sensibilisation généralisées. Dans une approche inclusive, les actions d'insertion visent à renforcer les possibilités de développement et de travail pour deux cent cinquante (250) migrants rapatriés en Côte d'Ivoire et mille cinq cent (1.500) membres de leurs communautés les plus vulnérables. Les principales activités sont l'organisation de campagnes de sensibilisation communautaire, l'élaboration de projets formatifs pour les migrants et leurs familles, les cours de formations professionnelles, l'appui financier et matériel pour l'installation des activités génératrices de revenus, la mise en apprentissage et l'accès aux cours de formations professionnelles.
ONG CeVI – Centre de Volontariat International avec cofinancement du Ministère Italien de la Coopération internationale	Au titre évocateur, « FAH-SO-KAFISSA ² » est le projet réalisé par cette ONG. Il reste un projet majeur, tant par son contenu, que par les acteurs qu'il a mobilisés dans sa mise en œuvre. En outre certaines ONG locales de Daloa, mais surtout la Mairie en tant que partenaire institutionnel local. Ce projet vise à atténuer le risque de migration illégale à travers le renforcement des compétences des autorités locales et des organisations de la société civile et la création des dispositifs pour la lutte contre la migration illégale des jeunes et des femmes. Au cœur de l'action, se trouve la création des opportunités économiques et le soutien à la petite entreprise en faveur des jeunes et des femmes des couches sociales défavorisées. Les initiatives ont permis l'insertion de cinquante-neuf (59) bénéficiaires des parcours de formation et d'apprentissage des métiers ainsi que le développement des activités génératrices de revenus pour trois cent seize (316) personnes.

Source : Notre enquête, Août 2019.

Les actions des ONG s'organisent autour de l'accompagnement à l'auto-emploi, à travers des formations qualifiantes ou des appuis financiers et matériels pour soutenir la création des unités de productions individuelles. Déjà cette tendance avait été notifiée par C. K. Kouakou et A. T. Kobab (2015). Au regard des programmes contenus dans les différents plans nationaux de l'emploi en Côte d'Ivoire, l'on peut distinguer trois grandes catégories de programmes et de projets : les programmes destinés à la formation des demandeurs d'emploi, les programmes destinés à la prospection et au placement des demandeurs d'emploi, ainsi que les programmes destinés au financement des micros et petites entreprises. Si l'intervention de l'Etat donne l'appui institutionnel aux organisations internationales pour développer les programmes de réinsertion des migrants et les membres de leurs communautés, la question du financement local reste un défi pour assurer la pérennisation des AGR créés par ces migrants. L'essentiel des financements provient des bailleurs extérieurs (UE, OIM, etc.), par le biais des projets de coopération. L'on est en droit de s'interroger sur l'apport des structures de financement traditionnel que sont les banques et les institutions de microfinance dans le parcours de réhabilitation professionnelle et économique des migrants retournés.

III. MICROFINANCE ET REINSERTION DES MIGRANTS RETOURNÉS

3.1. Profil sociodémographique des migrants de retour

Trois (03) variables ont été inutilisées dans ce profilage des migrants, à savoir la structure par tranche d'âge et par sexe, le niveau d'instruction et le statut matrimonial. Ces éléments peuvent être des déterminants fondamentaux dans la construction psychologique et économique de désir pour la migration.

3.1.1. Structure par âge et par sexe de la population

Le tableau suivant présente la répartition de la population des migrants ciblés par sexe et par tranche d'âge.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés par âge et par sexe.

Tranche d'âge	Sexe		Grand Total
	Féminin	Masculin	
20-24 ans	3	4	7
25-29 ans	2	11	13
30-34 ans	1	9	10
35 ans et +		5	5

² Cette terminologie est issue de la langue Malinké, l'une des langues les plus parlées en Côte d'Ivoire. Signifie « Au pays est mieux ! », ou « L'on est mieux chez soi ! »

Grand Total	6	29	35
--------------------	----------	-----------	-----------

Source : Notre enquête, Août 2019

L'échantillon enquêté est composé de 83 % d'hommes et de 17% de femmes. L'on pourrait affirmer que les hommes ont tendance à se projeter pour la migration. Les récits de vie des migrants sur la route de la méditerranée sont unanimes sur les conditions climatiques difficiles. Ainsi défier ces aléas et rentrer en Europe représente un défi psychologique et un acte de bravoure et d'affirmation personnel. « *Je n'ai pas peur du désert et de la mer, je suis un garçon. Je sais que je peux mourir sur la route, mais un garçon doit souffrir pour réussir* », comme le rapportent ces propos. En outre, on remarque que la tranche d'âge des jeunes est la plus touchée par l'immigration irrégulière L'âge moyen des migrants est de 29 ans, se situant dans la plénitude de la tranche de la population active en Côte d'Ivoire³.

3.1.2. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction a été interrogé dans notre étude tant il semble être une variable déterminante d'une part dans l'évaluation du risque lié au parcours migratoire et dans l'appropriation des messages de sensibilisation réalisées par les acteurs sur le terrain. D'autre part, ce niveau d'instruction pourrait permettre de connaître la situation d'emploi (formel, informel), mais surtout de bancarisation et de la relation avec les IMF.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Sexe		Grand Total
	Féminin	Masculin	
Non scolarisé	2	8	10
Primaire	3	12	15
Secondaire	1	7	8
Supérieur		2	2
Grand Total	6	29	35

Source : Notre enquête, Août 2019

94% des enquêtés sont les personnes n'ayant pas atteint le niveau supérieur selon l'échantillon enquêté. Plus précisément 29 % n'ont jamais été à l'école, 43% n'ont pas la première classe du secondaire, à savoir la classe de 6^{ème}. Par contre, 23% ont le niveau secondaire et seulement 5% ont sont au-delà du baccalauréat. Au regard des données, l'on peut affirmer que la migration est un phénomène transversal à tous les niveaux d'étude. « *Parfois, nous avons vu des fonctionnaires, instituteurs et infirmiers, économiser leur salaire sur des mois pour aller à l'aventure en Europe* ». Mais elle l'est davantage pour les individus faiblement scolarisés, avec pour corollaire un faible niveau de qualification professionnelle ne leur permettant pas d'accéder à de meilleures opportunités d'emploi dans l'administration et dans les entreprises formelles.

3.1.3. Statut matrimonial

Les individus célibataires ou vivant en concubinage sont portés vers la migration irrégulière, représentant une proportion de 74%, avec des pourcentages respectifs de 40% et 34%. Le concubinage, cette forme d'union libre, n'engageant pas forcément le même niveau de responsabilité qu'un marié civil ou coutumier. A l'analyse, plus, un individu est marié et à des personnes en charge (femmes ou enfants, etc.), moins il est enclin à les abandonner « pour aller se chercher ailleurs », et donc émigrer irrégulièrement. Cela est perceptible, car seulement 09 individus sont mariés.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial

Statut matrimonial	Sexe		Grand Total
	Féminin	Masculin	
Célibataire	1	13	14
Concubinage	3	9	12

³ Selon le rapport de l'enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (ENSESI 2016), la population en âge de travailler en Côte d'Ivoire est estimée à 14 870 704 sur une population totale projetée de 23 681 171, soit une proportion de 62,8%. Elle est relativement jeune (63,0 %) avec un âge variant entre 14 et 35 ans et réside majoritairement en milieu urbain (52,8 %).

Mariémonogame	1	4	5
Mariépolygame	1	3	4
Grand Total	6	29	35

Source : Notre enquête, Août 2019

Au regard de ces chiffres, l'on peut aisément déduire que la migration irrégulière concerne majoritairement d'abord les personnes qui n'ont pas de famille à charge, ce qui semble indiquer que l'absence d'engagement en termes de charge familiale faciliterait la prise de décision d'immigration. Au plan socio-économique, le fait de vivre seul facilite l'épargne nécessaire pour le voyage, et accroît la prise de risque chez les migrants célibataires (Lasso, 2019), en comparaison de ceux qui sont mariés, neuf (09) personnes qui pourraient être découragés par la prise de risque à cause de leur famille qui constitue une charge.

3.1.4. Occupation et statut professionnel des migrants

" On ne prête qu'aux riches et on a bien raison, les autres remboursent difficilement." Cette fameuse citation du Romancier Français Tristan Bernard, laisse entrevoir l'un des possibles déterminants de l'accompagnement ou non des migrants de retour par les IMF, dans leur réintégration économique et professionnelle. Dans une acception large, « être riche » peut signifier sociologiquement une richesse matérielle, financière, mais surtout une richesse en termes de capital social qui confère une bonne réputation et confiance au migrant. Avoir un emploi, un revenu, une qualification peuvent être des gages de stabilité pour tisser, et renforcer le lien entre les migrants et les IMF. Dans un contexte de sous-emploi et ou d'emploi précaire, plusieurs jeunes de Daloa ont évoqué la précarité de l'emploi comme l'un des motifs à la migration. « On a plus de travail, le seul marché ou on pouvait aller se défendre et vendre un peu a été brûlé avec toutes nos marchandises. Même un petit contrat bien payé, tu n'en trouve pas ».

Tableau 4 : Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial

Statut profession	Sexe		Grand Total
	Féminin	Masculin	
Administration/entreprise	0	2	2
Agriculture /élevage	1	2	3
Commerce (vente, magasin) artisanat	3	11	14
Transport (chauffeurs, apprentis.)	0	9	9
Autres activités (cabine.)	2	5	7
Grand Total	6	29	35

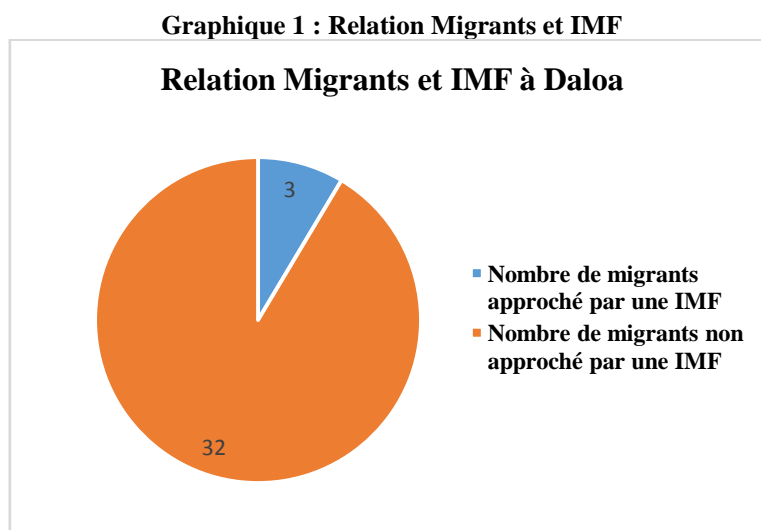
Source : Notre enquête, Août 2019

Les migrants de retour sont pour la plupart des actifs du secteur informel. Ils représentent 94% incluant l'agriculture informel, le commerce le transport et d'autres activités de débrouillardise ponctuelles, parfois stables telles que les cabines téléphoniques. L'on note la prépondérance du secteur du commerce (40%) et du transport (25%). Relativement au commerce, les migrants ont des occupations orientées, pour une petite portion vers le commerce en gros, la plupart exerçant dans le commerce de détail aux abords du marchés sur les étales, et sujets régulièrement aux déguerpissements. Parmi cette catégorie, l'on note quelques artisans, principalement dans la menuiserie et la mécanique auto. Au niveau du transport ces activités se rapportent en majorité aux occupations de chauffeurs de mini car et de taxi intra communal. Selon nos enquêtés, ces activités ne représentent pas des emplois stables et sont considérées comme des activités non valorisantes et ponctuelles, juste pour la survie et se maintenir en attendant d'avoir mieux. Il reste évident que ces formes d'activités font partie de leurs stratégies pour mieux construire leur trajectoire migratoire. Ainsi ils font ces petits boulots non seulement pour se nourrir mais aussi et surtout pour constituer le capital nécessaire au financement de leur projet migratoire.

Pour beaucoup d'enquêtés, cette photographie de leur statut occupationnel, avant leur départ n'a pas évolué, pire s'est renforcé avec le traumatisme subit sur les routes de la migration et un retour forcé, sinon, volontaire pour peu d'entre eux. Désormais ils doivent vivre de nouveau cette situation à laquelle ils ont essayé d'échapper, et s'ouvrir aux opportunités qui se présentent à eux ; une condition nécessaire pour bâtir leur résilience. En cela, plusieurs acteurs essaient de mutualiser les actions sur le terrain pour développer des initiatives visant la réintégration économique et sociale des migrants

3.2. Accès des migrants retournés aux services de microfinance

Certes pour la plupart, ayant subi le traumatisme du voyage et dans une situation précaire, plus de 90% de ces migrants sont bénéficiaires de programmes d'aides à l'auto-emploi, à travers des financements directs ou d'appui en équipements et matériels. Dans leur parcours d'insertion, ces migrants se construisent de plus en plus de profils d'entrepreneurs et de chefs d'entreprise à même d'être des cibles opportunes pour leur bancarisation à travers les IMF. A la question « Depuis votre retour, avez-vous participé à des programmes avec les institutions de microfinance de Daloa et vous ont-ils approché et proposé des services ? », les réponses des enquêtées montre que leurs relations n'est pas évidente avec les IMF.



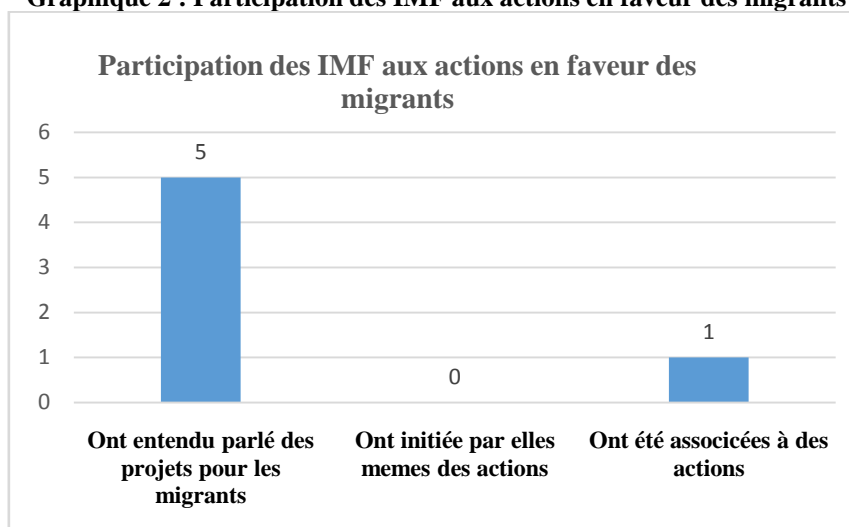
Source : Notre étude Aout 2019

Sur trente-cinq (35) migrants interrogés, seulement trois (03) migrants de retour qui ont répondu avoir eu une relation avec une IMF à Daloa, parmi elles deux (02) avec l'UNACOOPEC CI et une (01) avec ADVANS. La nature des relations a concerné tous des ouvertures de compte, et des « promesses » de financement. A contrario, plus de 91%, soit trente-deux (32) n'a eu accès à aucun service de microfinance. De leur avis, certes ils sont informés des actions des IMF en général, mais les trente-cinq (35) individus n'ont aucune connaissance des actions de ces institutions en leur endroit. Tous affirment ne pas connaître une IMF qui intervient dans le domaine de la réinsertion des migrants. Le secteur de la microfinance qui enregistre donc un regain de dynamisme en phase avec la croissance économique ivoirienne, n'a pas de interventions spécifiques en faveur des migrants.

3.3. Perceptions des migrants Par les IMF et rapport avec les ONG

Plusieurs sources (C.Soko, 2011, L.Bamba, 2014, J.Charmes, 2018, etc.) réaffirment que l'une des difficultés inhérentes au faible développement du tissu entrepreneurial en Côte d'Ivoire, réside dans le faible accès au financement des porteurs de projets. Cette situation l'est davantage pour les acteurs du secteur informel (L.Bamba, 2019) opérant dans le domaine de l'artisanat et le petit commerce. L'une des raisons avancées est l'instabilité et le manque de garanties fournies par ces acteurs. La relation de bancarisation des migrants de retour pour leurs projets entrepreneuriaux sont affectés par cette étiquette. Les IMF enquêtés considèrent que les migrants de retour ne sont pas une cible crédible et donc, pas une opportunité sûre pour le développement de leurs portefeuilles. « De la même manière, ils sont revenus, de cette même manière, ils peuvent repartir comme ça ». Comme le témoigne l'un des responsables d'IMF interrogé. Au-delà du problème d'instabilité, cette assertion pose le problème de la capitale confiance dans la relation des emprunteurs et des IMF. En cela la confiance reste une source fondamentale dans les choix et décisions finales d'octroi par les comités de microcrédits. C'est d'ailleurs, le manque de confiance qui a inspiré les principes de caution solidaire initiées par certaines de financement.

Graphique 2 : Participation des IMF aux actions en faveur des migrants



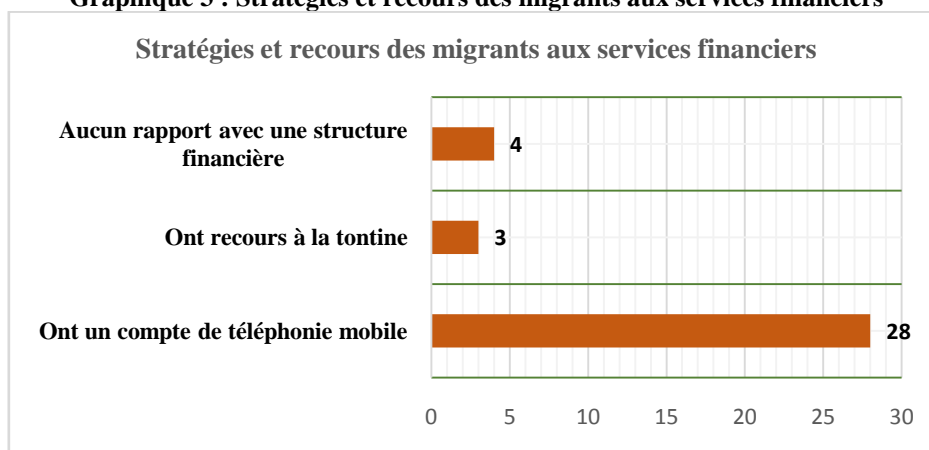
Source : Notre étude Aout, 2019

Même si elles ont toutes entendu parler du phénomène de la migration à Daloa, aucune des trois (03) IMF enquêtées n'a développé d'initiatives propres visant à financer un projet soumis par les migrants de retour à Daloa. Ces IMF redoutent la confiance et le manque de crédibilité des migrants. Elles sont informées des programmes de réinsertion développés par l'État et les ONG internationales à travers des programmes de formations professionnelles et d'appui financier et matériels pour initier des activités génératrices de revenus. Certainement ce qui justifie qu'une (01) des IMF, notamment l'UNACOOPEC-CI ait été associée au Programme FASOH KA FISSA du l'ONG Centre de Volontariat International (CEVI). Dans son modèle de financement des projets des migrants, cette ONG a estimé nécessaire de loger les fonds à l'UNACOOPEC CI. Ainsi, après validation du Projet et sa faisabilité admise, les décaissements de fonds se font par le biais de l'IMF. Cette approche s'inscrit dans une stratégie d'éducation financière, afin de susciter une culture bancaire chez les migrants. Cependant, aucune des IMF interrogées, ne participe ou n'a manifesté auprès des acteurs réalisant les projets à Daloa, son intérêt ou son intention de participer, à quelques activités de sensibilisation, de formation ou de toute autre nature. « Parfois nous leur avons adressé plusieurs courriers d'invitation pour les lancements de nos projets, mais presque personne ne vient. Depuis lors, nous ne les invitons plus », témoigne ce Coordonnateur de Projet à Daloa. Ainsi, face à ce désintérêt affiché des IMF envers les migrants de retour, ces derniers ont recours à d'autres services financiers.

3.4. Stratégies et recours des migrants pour leur inclusion financière

« Aviez-vous une autre structure, autre moyen par lequel vous épargnez » ? La réponse à cette question dresse les différentes formes d'accès aux services financiers par les migrants pour assurer leur inclusion financière. Vingt-huit (28) répondants, soit 80% affirment avoir un compte avec un réseau de téléphonie mobile et l'essentiel de leurs opérations financières se rapportent à l'épargne. Ces comptes de téléphonie mobile ont pour principale fonction de sécuriser l'épargne issue de leurs différentes activités. La raison première reste dans la facilité d'ouverture de compte, de la capacité personnelle à gérer son compte et à pouvoir effectuer à tout instant un retrait en cas d'urgence, toutes choses qui n'est pas possible avec les IMF, qui présentent des conditions jugées excessives par les migrants. « Déjà pour ouvrir un compte on va te fatiguer et te demander beaucoup de choses, mais encore pour avoir ton argent en cas de besoin, c'est problème ». L'expression « beaucoup de choses » dont fait référence aux migrants se rapportent aux conditions administratives exigées à l'ouverture des comptes des IMF. Mais également, la référence est faite aux conditions exigées, en termes de garanties, de délais et de montant minimum d'épargne exigée, pour prétendre à un prêt.

Graphique 3 : Stratégies et recours des migrants aux services financiers



Source : Notre étude, Août 2019

Le rapport des migrants à d'autres acteurs et sources de financement, révèle la persistance des pratiques tontinières dans les communautés rurales et urbaines avec 8% des enquêtés qui y ont recours, à la fois pour l'épargne que pour obtenir des prêts. Plusieurs travaux (M.Lelart, 1989, S.Issoufou, 1992) ont démontré la vitalité et le rôle des institutions tontinières dans le développement des communautés, en ce sens que leur force s'inscrit dans la logique des vertus socioculturelles de la solidarité africaine. Toutefois, il est à remarquer qu'elle s'est fragilisée au profit d'intérêts individuels déconstruisant la sociabilité des groupes (L RKemayou et al, 2011).

La bancarisation des migrants par le biais de la téléphonie mobile, appelé également « *mobile banking* » fait partie des approches innovantes développées par les opérateurs de téléphonie mobile pour non seulement fidéliser leur clientèle, mais capturer toute cette importante frange de la population n'accédant pas aux services financiers. L'expansion de la téléphonie mobile dans presque toutes les contrées du pays favorise cette inclusion financière grâce au mobile. L'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (Artci⁴, 2019) affirme que le taux de pénétration de la téléphonie mobile au 31 décembre 2018 est de 132,57%. Cela démontre une adhésion et couverture du pays par les services de téléphonie mobile. En rapport avec le volet mobile money, le taux de pénétration à la même période était de 52,71%. Presque la moitié des populations vivant en Côte d'Ivoire possèdent un compte de mobile Money. Cela est une opportunité à exploiter par les IMF. Déjà plusieurs institutions et services publics utilisent le mobile Money pour différentes prestations (Éducation, santé, eau, électricité, etc....) en Côte d'Ivoire.

IV. MIGRANTS DE RETOUR : UNE OPPORTUNITÉ OUBLIÉE PAR LES IMF ?

A l'analyse des modes opératoires et des secteurs d'interventions des ONG en faveur de la réinsertion socioprofessionnelles des migrants, on en déduit comme dénominateur commun une volonté de favoriser l'autonomie des migrants en faisant d'eux des entrepreneurs individuels ou collectifs. Cela implique leur participation à la vie économique de leurs localités et communautés. Pour la plupart, les emplois créés se situent dans le secteur informel, lui-même souvent stigmatisé dans son faible rapport de confiance avec les IMF. D'autres facteurs semblent renforcer cette perception.

4.1. Transpirer pour gérer les migrants : le facteur risque et les coûts de gestions

L'instabilité et le manque de confiance affectés aux migrants les placent parmi les populations à risque. Cette situation génère ainsi des coûts de gestion qui semblent énormes à supporter par les IMF. « *Chacun fait son travail, et les ONG font déjà ce travail d'accompagnement des migrants. Comment voulez-vous que nous ayons confiance à quelqu'un qui a la tête ailleurs. Nous savons gérer l'argent, le reste, le Gouvernement et les ONG sont là pour ça ! C'est comme si on demandait de transpirer deux fois pour gérer les migrants* ». Ces propos d'un agent de crédit d'une IMF sont révélateurs du climat de la relation des migrants aux IMF. Les IMF cherchant à garantir leur équilibre de fonctionnement, l'accent est mis sur les exigences de rentabilité financière, elle-même difficilement compatible avec l'objectif de lutte contre la pauvreté (I.Guerin et al 2007). L'on peut y voir une sorte de concentration sur les franges de clientèle et les territoires les plus rentables, la focalisation sur les volumes octroyés aux dépens de la qualité des services, les taux d'intérêt parfois supérieurs à la rentabilité des activités financées et, dans certains cas, des méthodes d'octroi des prêts proches de la vente forcée et des méthodes de recouvrement des prêts s'apparentant aux usuriers. La précarité professionnelle et de

⁴Rapports ARTCI : statistiques du marché des télécommunications en Côte d'Ivoire, 4^{ème} trimestre 2018

faible confiance dans lesquelles vivent les migrants de retour des migrants sont des facteurs de réticence des IMF. En cela, l'analyse du mode d'octroi des prêts aux demandeurs, montre que pour toutes ces IMF, l'accès aux crédits est postérieur à l'ouverture préalable d'un compte épargne par le concerné auprès de ladite institution. Une telle approche est contraire à la vocation de plusieurs institutions de microfinance d'aider les pauvres et les populations vulnérables, comme celle des migrants de retour, cette catégorie de population étant censée de rien posséder au départ.

4.2. Modèle intégré pour des IMF ouvertes aux migrants

4.2.1. Migrants retournés insérés : Nouveaux entrepreneurs

Dans l'ensemble, les projets réalisés par les ONG à Daloa ont permis de former et d'installer plusieurs migrants de retour dans des activités génératrices de revenus, pour certains avec d'énormes potentiels pour évoluer vers des micros entreprises individuelles. L'ONG Association des Volontaires pour le Service Internationale (AVSI) a formé et installé cinquante (50) migrants. Le rapport d'activités 2019 de l'ONG Centre de Volontariat International (CEVI), relatif au projet « FASO KAH FISA » montre que cette structure a formé trois cent seize (316) jeunes hommes et femmes (migrants de retour et potentiels migrants) qui gèrent leurs activités génératrices de revenus. Spécifiquement, trente-six (36) individus ont reçus des financements pour le démarrage de leurs petites. Ces nouveaux entrepreneurs, requis aux capacités de management et de conduite de leurs petites entreprises échappent au circuit de la microfinance, soit par méconnaissance, ou méfiance des IMF, auprès desquelles « *pour avoir un crédit, c'est problème. Quand on t'a donné crédit aussi, tu ne peux plus dormir* ». Ainsi se résume le regard de ces migrants entrepreneurs sur leur bancarisation au sein des IMF.

Cette perception des IMF s'est construite, en partie, par le manque ou la faiblesse de ces structures elles-mêmes à vouloir tirer opportunité des nouveaux entrepreneurs que constituent désormais les migrants de retour. Parmi les modules enseignés par les techniciens de l'Agence Emploi Jeune lors des sessions de formation en entrepreneuriat, figurent les modules relatifs à l'éducation financière. Les migrants entrepreneurs, connaissent les opportunités liées à leur bancarisation, mais redoutent le rôle réel des IMF en matière d'octroi de crédit. « *Depuis, on ne les voyait pas, maintenant que nos petites activités commencent à marcher, c'est en ce moment, on les voit* ». Pour les migrants, le rôle des IMF doit être visible depuis le début des activités concernant leur insertion en partenariat avec les ONG qui les soutiennent. L'implication des IMF, en termes d'accompagnement, de présence, permet de créer la connaissance, de bâtir peu à peu une relation de confiance et assurer une proximité, en montrant l'image d'institutions qui « *pensent à eux* ».

4.2.2. Type idéal d'intégration des IMF dans la réinsertion des migrants

Il existe trois principaux modèles d'intégration de services non financiers, qui aboutissent à des résultats différents en termes de performance et de gestion pour les institutions de microfinance, en rapport avec leur clientèle. Il s'agit des modèles dits « joint », « parallèle » et « unifié » selon les travaux de L. Flores et P. Serres (2009). Dans le modèle « joint », les services sont fournis par deux organisations indépendantes. L'IMF ne fournissant pas directement de services non financiers, établit un partenariat avec une autre entité, qui s'en charge. Ce modèle semble approprié lorsque ces services nécessitent des compétences spécialisées que l'IMF ne possède pas. Le modèle dit « parallèle » est souvent appliqué aux organisations multiservices. Les services financiers et non financiers sont alors proposés par la même organisation dans le cadre de différents programmes et sont gérés par un personnel distinct, spécialisé, qui travaille sous la même enseigne. Le modèle « unifié », quant à lui, vise une complémentarité entre les services financiers et non financiers en les inscrivant dans un produit hybride que proposera le même personnel. Dans ce schéma, contrairement aux deux autres modèles, les bénéficiaires de services financiers sont généralement obligés de souscrire aux services non financiers. Ils incluent généralement des activités d'éducation, qui se déroulent au cours de réunions de groupe régulières.

En rapport avec la réinsertion des migrants à Daloa, les IMF pourraient adopter le modèle « joint », car plus adapté au profil des acteurs. Ces institutions pourraient établir un partenariat avec les ONG AVSI, CEVI, l'Agence Emploi Jeune, l'Agence Nationale de Développement Rural, les Centres Sociaux, etc. intervenant à divers niveaux du parcours de réinsertion des migrants de retour. Nécessairement, avec une démarche pareille, les IMF tireront profit du potentiel des migrants en tant que nouveaux clients à intégrer dans leur portefeuille. En s'appuyant sur la situation spécifique des migrants et en complémentarité des projets réalisés à Daloa, les institutions de microfinance peuvent développer, en complément de leurs produits classiques, des services non financiers tels que la formation professionnelle, assistance technique, l'alphabétisation, les life skills, etc. Une telle option, loin d'être un obstacle à leur équilibre financier peut à contrario renforcer leur performance.

4.3. Mobile banking : une connexion opportune pour les IMF

La forte adhésion de nos enquêtés (80%) aux services de la monnaie mobile proposés par les compagnies téléphoniques sont des facteurs à prendre en compte pour les pistes innovantes de la bancarisation des migrants auprès des institutions de microfinance. En dépit de leur instabilité professionnelle, les migrants

ont recours à la monnaie mobile pour effectuer leurs différentes transactions (transfert, dépôt, épargne, et achats de biens et services). Déjà abordé par le document national de la Stratégie Nationale pour l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire en 2013, l'on souligne une forte irruption du digital sur le marché des services financiers. Focalisée sur les paiements, l'innovation technologique atteint les secteurs de l'épargne et du crédit, en s'approchant des domaines des institutions de microfinance. Il en résulte un nouveau champ de concurrence pour les IMF, qui, doivent également établir des alliances et tirer les meilleures opportunités de cette innovation irréversible⁵. L'organisation MICROCRED, a d'ailleurs été rebaptisé en 2018 « BAOBAB » pour marquer ce virage, tant le digital permet d'aller plus loin dans l'amélioration de l'expérience relationnelle avec les clients.

La généralisation des téléphones dans la vie des populations permet d'accélérer les procédures et de réduire les obstacles administratifs et temps d'attente parfois évoqués par les bénéficiaires des microfinances pour l'obtention de crédit. Dans l'expérience de Microcred avec « Baobab », auparavant, un client devait repasser à l'agence, répondre aux mêmes questions, redonner des pièces justificatives. Aujourd'hui, ce renouvellement est automatiquement octroyé à certains clients, qui sont prévenus par simple message téléphonique « Short Message Service » (SMS). Une fois le prêt financier accordé électroniquement, le remboursement, lui aussi, va plus vite, en obéissant aux mêmes principes. Dans les pays où le mobile money est répandu, les clients règlent leur échéance sans se déplacer, depuis leur téléphone.

De manière générale en Côte d'Ivoire, surtout dans la région de Daloa, la digitalisation a intégré les services de certaines IMF enquêtées, notamment MICROCRED (BAOBAB) et ADVANS. Les agriculteurs sont la cible à l'origine de cette Microfinance par le mobile, car étant parfois confrontés à un problème d'épargne, de financement des intrants, mais de prêts pour développer de nouvelles opportunités en milieu rural. Les risques physiques, encourus par la détention des fortes sommes d'argent sont également un motif de l'ouverture des IMF vers la monnaie électronique. Les agriculteurs, autrefois identifiés comme des populations à risque, améliorent leur accès à la microfinance de plus en plus grâce aux solutions mobiles. Il pourrait en être de même, si les IMF, dans leur développement accordent la même attention aux migrants entrepreneurs, n'ayant accès à presque aucune IMF à Daloa. Par contre, ils démontrent leur disponibilité à utiliser les services de mobile money. Ces expériences et adoptions du canal digital par d'autres catégories de populations informelles rurales en Côte d'Ivoire démontrent leur potentiel de pénétration par le biais du digital. Elles peuvent largement inspirer les IMF dans leur intention d'enrôler les migrants.

V. CONCLUSION

Le phénomène de la migration est un fait social qui affecte les structures sociales et économiques dans les pays et les communautés. Cela l'est d'autant plus, qu'il modifie les rapports communautaires entre les migrants, n'ayant pas réussi à traverser la méditerranée pour le rêve européen et forcés au retour dans leurs pays respectifs, sous forme d'assistance humanitaire. Les pouvoirs publics ivoiriens ont mis en place des organismes de coordination de la réponse à cette crise migratoire. En l'absence d'un cadre stratégique clairement élaboré en Côte d'Ivoire, la gestion du phénomène de la migration irrégulière rendu nécessaire l'intervention de plusieurs acteurs humanitaires, portés par l'Organisation Internationale pour la Migration, l'Union Européenne, des ONG internationales et nationales. L'étiquette de « cœur de la migration » a attiré la plupart de ces acteurs à Daloa au Centre Ouest de la Côte d'Ivoire, dans la Région du Haut Sassandra.

Au regard de leurs modes opératoires, nous constatons la quasi-inexistence d'actions déployées par les IMF dans le parcours de réinsertion des migrants à Daloa. De leurs propres initiatives, ces structures n'ont développé aucune action profitable pour les migrants, arguant l'instabilité, le manque de confiance que dégage la cible des migrants. Accorder des prêts aux migrants, c'est prendre un risque dont on ne mesure l'ampleur. Ces IMF ont une perception négative des migrants, qui en retour, ne manifestent aucun intérêt à recourir aux IMF, sur la base d'expériences négatives, décrivant parfois l'approche « centrée sur l'argent » de certaines institutions. Comme stratégie de recours à leur inclusion financière, les migrants se tournent vers les services de monnaie mobile promus par les compagnies téléphoniques, grâce auxquelles, ils organisent leur épargne et autres accès aux biens et services utiles. Quoique diverses par leurs approches, les projets d'accompagnement des migrants ont pour commune mesure d'initier des actions de formation en entrepreneuriat, au financement initial pour le démarrage des activités génératrices de revenus individuel ou de groupe. L'objectif est clair : transformer les migrants de retour en futurs entrepreneurs avec la création et le renforcement de l'entrepreneuriat local. Cependant, ce potentiel naissant semble échapper aux structures de microfinance qui minimisent cette force économique comme potentiels clients à intégrer dans leur portefeuille, manquant ainsi, l'occasion d'atteindre

⁵Séverine Leboucher (2018), Journaliste pour revue banque, in baromètre de la microfinance, 2018, dans un dossier spécial intitulé « Quelles rentabilités pour la microfinance ? Quand la technologie s'invite dans le business model de la microfinance » montre dans une interview avec le Directeur de MicroCred, comment l'incursion du digital reste une nécessité vitale pour les IMF, et comment leur institution a abordé ce virage.

leur objectif social, celui de contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'accès des services financiers aux populations en situation de précarité.

Le développement de services financiers par les IMF à accompagner les migrants exige que les modèles économiques se développent, évoluent et innovent. Ainsi, le modèle type d'une microfinance innovante qui prend en compte l'insertion des migrants, est celle qui opérerait pour une approche intégrée, en renforçant son continuum de collaboration avec les autres acteurs qui interviennent dans le parcours de réinsertion des migrants à Daloa. Ce partenariat avec les ONG porteuses de projet permettra de développer des services additionnels et complémentaires à la fonction financière des IMF. Une telle approche permettrait d'adresser les besoins holistiques des migrants, avec pour effet la création d'un climat de confiance notamment et de changement de perception vis-à-vis des IMF et vice versa. Bien plus, ce modèle innovant implique pour les IMF de s'ouvrir et de capter les externalités positives issues de la forte pénétration de la téléphonie au sein des populations en général et les migrants en particulier. Le canal essentiel de leur inclusion financière reste celui de la téléphonie mobile.

Références bibliographiques

- [1]. BAMBA Lassiné (2014), Crises socio-économiques, pauvreté et stratégies de régulation communautaires : une construction sociale à partir de l'expérience des bénéficiaires de microfinance à Abidjan, Thèse de Doctorat en sociologie de l'économie, Université Alassane Ouattara, 372 p.
- [2]. BAMBA Lassiné (2019), Étude sur la définition des mécanismes et modalités de recouvrement des cotisations dues au titre de la couverture maladie universelle par les artisans, Laboratoire d'Etude sur le Droit et le Développement (LEDD-CI), Université Alassane OUATTARA, Bouaké, 23p
- [3]. BARUSSAUD Simon. (2019), Atelier d'élaboration de la Stratégie Nationale Intégrée de Transition vers l'Économie Formelle (SNIT-EF) en Côte d'Ivoire, BIT, 25p
- [4]. BYLANDER Maryann et HAMILTON Erin (2015), Loans and Leaving Migration and the Expansion of Microcredit in Cambodia. *Population Research and Policy Review*; 34 (5):687-708.
- [5]. BYLANDER Maryann (2014), Are Migration and Microcredit Mutually Enabling? Evidence from Rural Cambodia. *Development Viewpoint* 74. London: Centre for Development Policy and Research, School of Oriental and African Studies, 2p.
- [6]. DEAN Karlan et ZINMAN Jonathan (2011), Microcredit in Theory and Practice: Using Randomized Credit Scoring for Impact Evaluation. *Science*, p1278-1284
- [7]. DEON Alexandra et al. (2017), Insertion professionnelle des migrants régularisés par l'auto emploi au Maroc, Rapport final, ARKAYN & COMPANY, 60p
- [8]. FLORES Iris Lanao et SERRES Philippe (2009), Microfinance et services non financiers : mariage impossible ? *Secteur Privé Développement*, Numéro 3 Septembre 2009, 33p
- [9]. GBEZO Bernard. E. (1999), Le transport urbain non structuré en Afrique de l'Ouest : les taxis-motos au Bénin, Bureau international du travail, Genève, *INTERNATIONAL (Revue)*, n°28, pp 18-19
- [10]. GUERIN Isabelle et al. (2007), Microfinance : effets mitigés sur la lutte contre la pauvreté », *Annuaire suisse de politique de développement* mis en ligne le 19 juin 2009, URL : <http://journals.openedition.org/aspd/127>
- [11]. HAUG Sonja (2008), Migration Networks and Migration Decision-Making, in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Volume 34, P 585-605
- [12]. INS (2015), Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire, 91p
- [13]. ISSOUFOU Sanov. (1992), Le phénomène tontinier au Burkina Faso : étude sur 69 cas. *Revue internationale P.M.E.*, 5 (3-4), 153-170. <https://doi.org/10.7202/1008159ar>
- [14]. KASU Bishal. (2018), How does microfinance affect out-migration? Volume 2 Issue 6 - Department of Sociology and Rural Studies, South Dakota State University, USA 452-454p
- [15]. KEMAYOU Louis Roger et al. (2011), Tontine et banque en contexte camerounais, dans « la revue des Sciences de Gestion N°249-250, pp 163 à 170
- [16]. KOUAKOU Clément Kouadio et Adebo T. Koba (2015), L'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire : une étude diagnostique, CRDI, 40p
- [17]. LAPEYRE Frédéric. (2019), Quels sont les défis du marché du travail, Atelier national pour la transition vers l'économie formelle et le travail décent en Côte d'Ivoire, BIT, Abidjan, 43p
- [18]. LELART Michel (1989), L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises, in : *Tiers-Monde*, tome 30, n°118, p. 271-298 <https://doi.org/10.3406/tiers.1989.3836> https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1989_num_30_118_3836
- [19]. MILHAUD Charles. (2006), L'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne, ministère de l'intérieur et de l'engagement France, Paris, 114p
- [20]. MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES/ DGTC/DRSSFD (2017), Monographie Des Systèmes Financiers Décentralisés, Abidjan, 58p
- [21]. MÖLLERING Guido (2014), Trust, calculativeness, and relationships: A Special Issue 20 Years after Williamson's warning, in *Journal of Trust Research* P1-21
- [22]. NDIONE Babacar et LOMBARD Jérôme. (2008), Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20 - n°1, p169-195
- [23]. N'GORANKOUAKOU Parfait et GRODJI Kouamé. Felix(2013), L'octroi des microcrédits en Côte d'Ivoire : le défi de la confiance entre prêteurs et emprunteurs dans un contexte de fragilité politique et économique, in *European Scientific Journal*, vol.9, No.22, 20p
- [24]. OIM COTE D'IVOIRE (2018), Rapport de profilage des migrants ivoiriens mai 2017 – mai 2018, 26p
- [25]. PNUD (2008), Sources de la croissance économique, pauvreté, inégalité et implications des politiques économiques en Côte d'Ivoire, Abidjan, 155p

- [26]. SHONCHOY Abu. S. (2015), Seasonal Migration and Microcredit during Agricultural Lean Seasons: Evidence from Northwest Bangladesh. *The Developing Economies*, p1–26.
- [27]. SOKO Constant (2009), *Les modèles de microfinance en Côte d'Ivoire : origine, organisation et impact*, Paris, Collection Etudes Africaines, Edition Harmattan
- [28]. STOLL David (2010), From Wage Migration to Debt Migration? Easy Credit, Failure in El Norte, and Foreclosure in a Bubble Economy of the Western Guatemalan Highlands. *Latin American Perspectives* p123– 142

Lassiné BAMBA. “La réinsertion économique et sociale des migrants de retour en côte d'ivoire : une innovation sociale possible pour la microfinance ?.” *International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI)*, vol. 11(10), 2022, pp 54-68. Journal DOI-10.35629/7722